

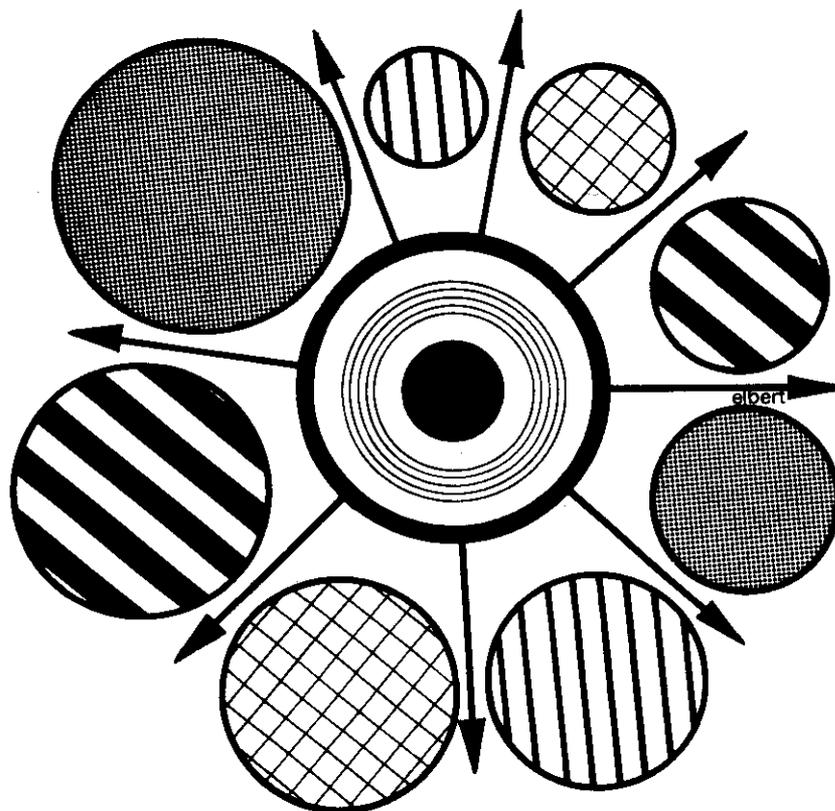
COUNCIL
OF EUROPE



CONSEIL
DE L'EUROPE

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE EUROPÉEN
SÉRIE D'ÉTUDES

31



LES PYRÉNÉES :
LEUR RÔLE DANS L'INTÉGRATION EUROPÉENNE
ET LES EXIGENCES DE LA COOPÉRATION
TRANSFRONTALIÈRE

STRASBOURG
1980

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE EUROPEEN

SERIE D'ETUDES

Etude n° 31

LES PYRENEES : LEUR ROLE DANS L'INTEGRATION EUROPEENNE
ET LES EXIGENCES DE LA COOPERATION TRANSFRONTALIERE

Jacques ROBERT

Directeur d'Etude

RESEAU EUROPEEN SCIENTIFIQUE POUR L'ENVIRONNEMENT
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET L'URBANISME

Strasbourg

1980

NOTE LIMINAIRE

Cette étude a été rédigée à la demande du Secrétariat du Conseil de l'Europe, dans le cadre de l'exécution de son programme d'activités 1979.

Les opinions qui y sont exprimées n'engagent que la responsabilité de son auteur et ne reflètent pas nécessairement les vues du Conseil de l'Europe.

Tout renseignement sur les activités du Conseil de l'Europe en la matière peut être obtenu sur simple demande adressée au

CONSEIL DE L'EUROPE
Division de l'Aménagement du Territoire
des Monuments et Sites
F - 67006 STRASBOURG CEDEX

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
RESUME	
1. RAPPELS HISTORIQUES	1
1.1 L'origine des populations pyrénéennes	1
1.2 La voie de transit des conquérants et des pèlerins	2
1.3 La mouvance des frontières	2
1.4 L'écran des Pyrénées	3
1.5 Les solidarités pyrénéennes	4
2. LE CONTEXTE GEOGRAPHIQUE	5
2.1 Les particularités du relief et du climat	5
2.2 La mise en valeur du château d'eau pyrénéen	6
2.3 L'érosion démographique	6
2.4 L'industrialisation	7
2.5 L'épanouissement du tourisme	8
2.6 Elargissement du cadre d'étude	8
3. RELATIONS ECONOMIQUES ENTRE LA PENINSULE IBERIQUE ET LE RESTE DE L'EUROPE	9
4. STRUCTURE ECONOMIQUE DES REGIONS FRONTALIERES ECHANGES ECONOMIQUES TRANSFRONTALIERS	12
4.1 Secteur agricole	12
4.2 Secteur industriel	13
4.3 Echanges commerciaux des régions frontalières françaises avec l'Espagne	14
5. PERSPECTIVES D'EVOLUTION DES ECHANGES TRANS- PYRENEENS SOUS L'EFFET DE L'ACCESSION DE L'ESPAGNE A LA COMMUNAUTE EUROPEENNE	15
6. VOIES DE TRANSPORT ET DEVELOPPEMENT DES REGIONS PYRENEENNES	18
6.1 Problèmes et potentialités de développement des régions pyrénéennes	18
6.2 Les notions d'axe de développement	18
6.3 La situation et la carence des voies de communication transpyrénéennes	19
6.4 Projets et propositions d'amélioration des liaisons transfrontalières pyrénéennes	20

7.	LES EXIGENCES DE LA COOPERATION TRANSFRONTALIERE	23
7.1	Coopération transfrontalière au niveau national	23
7.2	Coopération transfrontalière au niveau régional et local	24
7.3	Un exemple de coopération transfrontalière réussie : la gestion commune des eaux de l'enclave de Llivia	25
8.	PROPOSITIONS POUR UN PROGRAMME DE TRAVAIL ET D'ETUDES SUR LE DEVELOPPEMENT DES REGIONS PYRENEENNES	26
8.1	Activités économiques	26
8.2	Mise en valeur du patrimoine naturel et protection écologique	27
8.3	Infrastructures de transport transpyrénéennes	27
8.4	Mise en oeuvre de décisions communes au niveau transfrontalier	27
<u>ANNEXE</u>	: Liste des études publiées dans la Collection "Aménagement du territoire européen".	28

RESUME

Les Pyrénées ont longtemps constitué une césure naturelle entre des modes de civilisation sensiblement différents. En tant que voie d'échange économique, la zone pyrénéenne a une vocation tout récente qui paraît appelée à s'amplifier considérablement au cours des années qui viennent.

Par opposition aux tensions entre les différentes nations qui ont parsemé le cours de l'histoire, une grande solidarité a constamment prévalu au niveau régional entre les deux versants des Pyrénées. Celle-ci paraît constituer une base favorable pour la mise à profit des nouveaux courants d'échange.

Le retard économique de certaines régions pyrénéennes et sub-pyrénéennes peut être progressivement comblé si les régions elles-mêmes savent tirer le meilleur profit de leur situation et prennent conscience de leur place et de leur rôle dans l'intégration européenne.

Ceci suppose une stratégie d'aménagement qui déconcentre les courants d'échange pour en faire bénéficier les régions les moins développées, qui se donne les moyens nécessaires pour revitaliser les zones de montagne économiquement déprimées et qui porte une grande attention à la conservation du patrimoine naturel. Cela ne sera possible que dans le cadre d'une coopération transfrontalière renforcée et active aux différents niveaux administratifs.

1. RAPPELS HISTORIQUES

Aussi loin que l'on remonte dans l'histoire, les Pyrénées n'ont jamais vraiment constitué une entité politique. Cela s'explique en partie par une grande différence d'évolution d'un bout à l'autre de la chaîne. Les régions orientales ont connu un développement précoce dans le cadre de l'occupation romaine (Narbonnaise, Tarragonaise) qui s'est matérialisé par une longue solidarité politique (le Roussillon fut le dernier territoire à être rattaché à la France). Les régions de l'Ouest ont été exposées plus tôt aux vicissitudes de l'histoire (occupation anglaise, rivalités féodales, luttes religieuses), situation qui paradoxalement sert assez tôt les intérêts de la Couronne de France. Barrière naturelle et barrière politique, les Pyrénées ont de tous temps formé un écran que non seulement les biens économiques mais également les idées et les courants de civilisation ont eu beaucoup de mal à franchir. Les populations pyrénéennes, par opposition, ont souvent fait preuve d'une grande solidarité entre le versant nord et le versant sud.

1.1 L'origine des populations pyrénéennes

Les premiers occupants connus du pays, les Ligures, furent submergés par les Ibères au 6^e siècle avant J.C. Ceux-ci furent assujettis par les Romains dans les régions centrales et orientales des Pyrénées. Ces régions ont été le berceau de la nationalité catalane, laquelle subsiste en sa qualité d'Etat souverain jusqu'à ce que la Castille et l'Aragon s'unissent par suite du mariage de leurs souverains respectifs "Les Rois Catholiques" (1).

(1) R. Trias-Fargas, "La Catalogne, Région frontrière ?",
in : Cahiers de l'ISEA, n° 3-4 (1971), p. 699

A l'ouest, les Basques, ayant été refoulés de la vallée de l'Ebre par les invasions, fondèrent le royaume de Vasconie dans les Pyrénées orientales. Une partie d'entre eux se répandit dans la plaine - la Gascogne - et s'assimila aux populations locales. Les Basques de la montagne à l'intérieur des sept provinces (Labourd, Basse-Navarre, Soule, Guipuzcos, Biscaye, Navarre et Alava) ont précieusement conservé leur langue et leurs traditions.

1.2 La voie de transit des conquérants et des pèlerins

Les cols pyrénéens ont été le lieu de transit forcé de nombreuses troupes conquérantes qui se dirigeaient soit du sud au nord soit dans le sens inverse.

C'est en 719 que les arabes franchirent les Pyrénées et en 797 que les armées de Charlemagne, organisant une marche sur l'Espagne qui déborda la chaîne au Sud, repoussèrent les Sarrazins.

La rivalité entre la France et l'Espagne, la révolte des Catalans contre la Couronne espagnole, la révolution française, conduisirent à de nombreux mouvements de troupes au travers des Pyrénées, notamment dans la partie orientale. Les troupes de Napoléon et celles de Wellington les franchirent également. Au Moyen-Age, Saint-Jacques-de-Compostelle était un centre de rassemblement tout à fait exceptionnel pour l'époque. Les pèlerins, venant de toute l'Europe avaient coutume de se rassembler à Saint-Jean-Pied-de-Port avant de franchir le col d'Ibañeta.

1.3 La mouvance des frontières

Bien que formant une frontière naturelle, les Pyrénées n'ont pas toujours, au cours de l'histoire, établi un consensus sur les limites de souveraineté, particulièrement dans les régions de basse montagne, c'est-à-dire aux deux extrémités de la chaîne. L'histoire du Roussillon est particulièrement illustrative. Arraché à la domination arabe au 8e siècle, il est rattaché en 865 à la Marche d'Espagne et fait partie du domaine catalan. Il sera légué à la Couronne d'Aragon en 1172. Servant de tribut à l'aide militaire que le roi de France apporta à la Couronne de Castille, il redeviendra français pour une courte période au 15e siècle. Ce n'est qu'au 17e siècle que Richelieu, menant méthodiquement une politique de frontières naturelles et mettant à profit le soulèvement des Catalans, reprendra Perpignan et Salses. Le traité des Pyrénées (1659) ratifie la réunion du Roussillon et de 33 villages de Cerdagne à la France (Llivia, considérée comme ville, reste à l'Espagne et constitue toujours une enclave dans le territoire français). C'est sous les règnes de Henri IV et Louis XIII que la Basse-Navarre, les comtés de Foix et Bigorre et le Béarn seront rattachés à la Couronne française. La coprincipauté d'Andorre est une des dernières cellules issues du monde féodal en Occident.

Sur la face atlantique, c'est la vallée de la Bidassoa qui marque depuis longtemps la limite de territorialité entre la France et l'Espagne. La frontière définitive entre le département des Pyrénées Atlantiques et l'Espagne a été fixée dans le cadre du traité de 1856. L'Ile des Faisans, située au milieu de la Bidassoa, rivière frontière, a été le théâtre de plusieurs événements historiques, dont la signature du traité des Pyrénées en 1659. Dans le cadre des accords intergouvernementaux entre la France et l'Espagne, une convention a accordé alternativement aux riverains des deux pays le droit de pêche sur la Bidassoa et dans la baie. Depuis 1901 le droit de police et de surveillance est exercé dans cette zone tour à tour pendant 6 mois par la France et l'Espagne.

Actuellement, la frontière entre la France et l'Espagne, malgré la disparition des Etats à cheval sur les deux versants, comme la Navarre, ne suit pas toujours la ligne de partage des eaux. Le Val d'Aran (Haute Vallée de la Garonne), appartenant à l'Espagne, fait exception à la règle des frontières naturelles.

1.4 L'écran des Pyrénées

Certains minimisent les Pyrénées en tant qu'obstacle aux échanges. "Il ne faudrait pas exagérer le rôle de barrière joué par les Pyrénées. Elles n'ont arrêté ni les Maures, ni Charlemagne, ni Napoléon, ni Wellington. Les langues basque et catalane chevauchent la montagne et tiennent les deux versants. Les pèlerinages de Saint-Jacques-de-Compostelle ont fait de la Galice un rendez-vous européen, et l'art gothique règne sur la Vieille-Castille comme au Portugal où BATALHA offre peut-être la nef la plus pure de l'Europe" (1).

La perméabilité pyrénéenne est peut-être plus apparente qu'il n'y paraît. Force est de constater que jusqu'à une époque très récente, elle n'a joué qu'un rôle extrêmement modeste dans les échanges économiques. Des régions comme l'Aquitaine ont tiré profit de leur situation frontalière par leur frontière maritime, et non pas par leur frontière terrestre.

Jusqu'à la guerre hispano-américaine de 1898, l'Espagne était tournée exclusivement vers son empire colonial. Les courants idéologiques venus d'Europe n'avaient atteint l'Espagne qu'à la suite des guerres, souvent avec retard et sous des aspects déformés (telle la Constitution libérale de Cadix qui suivit les guerres napoléoniennes) (2).

Le désastre de Cuba provoqua un choc psychologique très important parmi la population espagnole. Sensibles au désarroi de leur époque, des intellectuels espagnols inspirés par le modernisme européen tentèrent alors de faire passer un premier courant d'euro-péisation (3). Ils furent néanmoins dominés par le courant de ceux pour qui l'Europe était moins un sujet de réflexion qu'un objet d'amertume, voire d'agressivité.

C'est en des termes vifs que des écrivains tels que Unamuno, Baroja, Azorin, dénoncèrent le "machinisme", la "superstition scientifique", le "mensonge du progrès" qu'ils crurent reconnaître dans le libéralisme de l'Europe industrielle (4).

Les classes riches en Espagne ont surtout vécu du revenu de la terre et répugnèrent longtemps à placer leurs capitaux dans des investissements industriels. Les capitaux sont venus d'ailleurs, notamment de France, qui avait, avant 1914, beaucoup investi en territoire espagnol (5). L'attitude autarcique de l'époque franquiste avait donc des racines profondes, auxquelles l'écran des Pyrénées n'était sans doute pas complètement étranger.

(1) Max Derruau, "l'Europe". Hachette, 1971, p. 85

(2) Stefan A. Musto, "Spanien und die Europäische Gemeinschaft", Europa Union Verlag 1977, p. 11

(3) A. Salcedo Ruiz, "Historia de España", Madrid 1914, p. 855

(4) S. Musto "Spanien und die Europäische Gemeinschaft", op. cit. p. 106

(5) M. Derruau, "Europe", op. cit. p. 106

1.5 Les solidarités pyrénéennes

Autant une contemplation historique macro-spatiale révèle de contrastes entre l'Espagne et le reste de l'Europe, autant une analyse des régions pyrénéennes suggère de solidarités entre le versant nord et le versant sud.

Les populations pyrénéennes ont toujours préservé très jalousement leur dépendance. Au Moyen-Age, les seigneurs ont été tenus, pour maintenir la fidélité de leurs sujets, d'édicter des "Fors", chartes préservant les coutumes et réglant les rapports du peuple et du seigneur. Les hautes vallées (les 7 vallées du Lavedan, vallée d'Aspe et vallée d'Ossau) jouirent longtemps d'une autonomie à peu près complète et s'administrèrent elles-mêmes. Elles se nommaient elles-mêmes des "républiques". Un témoignage de la solidarité trans-pyrénéenne peut être reconnu dans la coutume des traités de "lies et passeries", par lesquels des vallées espagnoles et des vallées françaises s'accordaient mutuellement le droit de passage pour leurs troupeaux, même si les deux monarchies étaient en guerre (1).

Les solidarités sont encore plus fortes aux deux bouts de la chaîne. La limite linguistique de la Catalogne ne passe pas par les Pyrénées, mais bien par les Corbières, Salses et Leucate. Elle se superpose avec la circonscription de l'évêché d'Elne qui sépare les Catalans des Languedociens. Entre l'an 865 et l'an 1659 (Traité des Pyrénées), c'est-à-dire pendant près de huit siècles, le Roussillon et la Catalogne partagèrent un destin politique commun. La solidarité transfrontalière est peut-être encore plus évidente au sein des sept provinces du Pays-Basque.

La notion de frontière - zone, qui traduit en quelque sorte les solidarités existantes, a été célébrée lors du Tricentenaire du Traité des Pyrénées (1659) par le ministre espagnol des Affaires étrangères de l'époque dans les termes suivants (2) :

"La frontière, résultat en grande partie du système de communauté jailli du Moyen Age, n'est pas pourtant une "ligne frontière", de caractère moderne, séparant radicalement deux pays, mais une "zone frontière" de collaboration qui les unit grâce à des relations de bon voisinage, de coexistence féconde et d'harmonie pacifique. Si elle établit clairement où sont les limites, elle fonctionne avec une élasticité suffisante pour ne pas séparer violemment des populations voisines, dont la physionomie et les traditions particulières furent très largement respectées bien que les souverainetés de deux nations s'étendissent jusqu'à la frontière. Et cet état de choses bien établi par toute la longue histoire de nos rapports de voisinage a reçu sa sanction dans le Traité des Pyrénées qui, en maintenant l'esprit et les formes de vie des villages frontalières, crée, au lieu d'une ligne de heurts et de frictions, une zone où naissait une entente commune. Il fut ainsi le précurseur de l'idée moderne de coexistence pacifique entre peuples semblables et il a dépassé les égoïsmes locaux et les vieux concepts de "frontière muraille" qui apparaissent tout à fait anachroniques dans cette époque étonnante qui est la nôtre".

(1) M. Derruau, "Europe", op. cit., p. 102

(2) Cité par H. Smets dans : "La gestion commune des eaux de l'enclave de Llivia dans les Pyrénées franco-espagnoles". La Protection de l'Environnement dans les régions frontalières. OCDE. 1979 p. 322.

2. LE CONTEXTE GEOGRAPHIQUE

2.1 Les particularités du relief et du climat

S'étendant sur 435 km de l'Atlantique à la Méditerranée, les Pyrénées constituent une imposante barrière au niveau du dernier isthme européen. La formation des Pyrénées remonte à l'ère tertiaire, précédant de peu celle de la chaîne alpine. Ce qui frappe dans le relief pyrénéen, c'est la dissymétrie entre le versant nord et le versant sud. Alors que sur le versant français, le Bassin d'Aquitaine commence à une cinquantaine de kilomètres de la crête, la plaine de l'Ebre est séparée de la zone axiale par toute une région complexe et notamment par une réplique affaiblie du bombement principal (1).

Avec une largeur moyenne de 130 km, la chaîne recouvre un espace de 55.000 km² dont les 2/3 environ (38.000 km²) sont en Espagne et 1/3 (17.000 km²) en France.

Du nord au sud, les Pyrénées aragonaises comprennent (2) :

- la zone axiale cristalline ou schisteuse, culminant à 3.404 m au pic d'Aneto. C'est dans ces formations que les glaciers de cirque ont modelé la longue crête des Pyrénées centrales ;
- des barres de calcaire secondaire formant la zone du Mont-Perdu ou des sierras intérieures, presque aussi élevées (3350 m.) -
- le second bombement qui fait affleurer des marnes d'âge secondaire (cordillère subpyrénéenne ou zone des sierras extérieures) ;
- le grand synclinal de marnes et de poudingues dont l'altitude dépasse rarement 1.400 m. ;
- la plaine de l'Ebre.

Une seconde assymétrie différencie les deux extrémités de la chaîne. Alors que les Pyrénées atlantiques sont peu élevées, dans les Pyrénées orientales, les massifs dominant la côte méditerranéenne.

L'originalité des Pyrénées méditerranéennes est d'avoir une structure qui est celle d'un massif ancien plus que d'une chaîne : des blocs cristallins comme le Carlit (2921 m.), le Canigou (2784 m.) ou le Madrès (2469 m) séparent de petits bassins d'effondrement, les uns montagnards et naguère céréaliers (Cerdagne franco-espagnole située entre 1200 et 1600 m. d'altitude, Capcir), les autres déjà peuplés d'oliviers, de vignes, d'arbres fruitiers et de jardins maraîchers (Conflent, Vallespir) (3).

La chaîne est la plus large au niveau des Pyrénées ariégeoises, où les Petites Pyrénées rejoignent le massif principal. Dans les Pyrénées centrales les passages aisés sont rares, les cols étant à peine moins élevés que les sommets.

(1) M. Derruau, "L'Europe", oc. cit., p. 102

(2) ibid., p. 101

(3) ibid., p. 294

A l'hétérogénéité du relief s'ajoute la diversité des climats. Les Pyrénées Atlantiques sont beaucoup plus humides que le reste de la chaîne. Cela se traduit par une agriculture intense dans le Pays Basque (maïs, betteraves) dans le cadre de petites exploitations dont la taille dépasse rarement deux hectares. Il est possible d'y faire deux cultures par an dans le même champ. Le versant nord est également beaucoup plus arrosé que le versant sud de la chaîne ce qui a permis le développement de la polyculture (blé, maïs, vigne, arbres fruitiers, tabac) ainsi que de l'élevage bovin. Sur le versant sud dominant la production céréalière et l'élevage ovin. La plaine de l'Ebre a un climat très aride (30 cm de pluie par an à Saragosse). Les Pyrénées orientales présentent les caractéristiques du climat méditerranéen.

2.2 La mise en valeur du château d'eau pyrénéen

Il n'est pas exagéré de dire que l'essentiel des ressources des régions pyrénéennes provient du château d'eau qui constitue la chaîne montagneuse. Les régions les plus arides du sud et de l'est pyrénéen ont bénéficié très tôt des possibilités offertes par l'irrigation. Ainsi se sont constituées quelques huertas au pied des Pyrénées (Hoya autour de Huesca). L'aménagement de l'Ebre pour l'irrigation a été commencé par Charles Quint. Le Canal Impérial, sur la rive droite et le Canal de Tauste sur la rive gauche, furent terminés en 1790. Le canal de Lodosa fut achevé seulement en 1915. L'irrigation du Roussillon remonte encore beaucoup plus loin. Les premiers canaux datent en fait de l'invasion arabe. En 863, le canal Vernet, créé par les occupants, a été vendu à l'évêque d'Elne. Le canal de Thuir date du 12^e siècle et, depuis le 15^e siècle, la ville de Perpignan est propriétaire des canaux qui irriguent 2600 ha.

La construction des barrages destinés à la production d'électricité a également permis de développer l'irrigation de façon considérable. Celle-ci progresse sur le versant espagnol au rythme de mise en oeuvre d'un gigantesque plan d'électrification. Le Pantano de Yesa, sur l'Aragon, permet maintenant d'irriguer la zone aride des Monegros. Les zones irriguées ne sont pas toujours cultivées de façon aussi intensive que dans le Levant. Cependant, dans les zones desservies par les plus vieux canaux, l'agriculture est intensive, notamment par la culture de la betterave à sucre. Les nouvelles irrigations, en Espagne, se sont accompagnées d'une colonisation officielle en petits lots. Le deuxième apport majeur des ressources en eau est la production d'hydro-électricité.

Sur le versant français, la puissance totale de l'équipement atteignait 2,3 millions de KVA en 1972, ce qui représentait 13 % de la puissance hydraulique installée en France. Les grosses installations sont concentrées dans la partie centrale de la chaîne (centrale de Pragnères). Les nombreux lacs pyrénéens (527 sur le versant français) peuvent constituer, en groupant leurs ressources hydrauliques, d'importants réservoirs d'énergie, d'où le percement de galeries destinées à faire communiquer les différents bassins lacustres. L'électricité d'origine hydraulique a puissamment contribué aux débuts de l'industrialisation au pied des Pyrénées.

2.3 L'érosion démographique

L'évolution démographique des régions pyrénéennes est comparable à celle de nombreuses régions de montagne. Le déclin d'un certain nombre d'activités traditionnelles (agriculture de montagne, vie pastorale, transhumance, artisanat) ont favorisé l'émigration, le vieillissement des populations et le déclin démographique. Celui-ci s'est même étendu à des régions éloignées de la chaîne montagneuse, comme en témoignent les villages abandonnés de la vallée de l'Ebre, les "despoblados".

En dépit de l'émigration basque, les Pyrénées de l'Ouest sont celles qui se sont le moins dépeuplées. L'accroissement naturel est particulièrement fort en Biscaye. Il est faible en Catalogne et en Aragon (1).

Parallèlement à la dépopulation de la haute et de la moyenne montagne s'est poursuivie une concentration démographique autour des centres urbains des vallées où s'est développée l'industrie. La promotion du tourisme côtier et du tourisme de montagne a également conduit à revivifier la géographie de certaines zones.

2.4 L'industrialisation

Deux facteurs ont favorisé le développement de l'industrie au pied des Pyrénées : la présence de matières premières et l'électricité d'origine hydraulique. La métallurgie s'est développée en Pays Basque grâce au riche minerai de Bilbao, exploité par des compagnies étrangères (son extraction n'atteignait plus que 2 millions de tonnes par an en 1970). Les hauts fourneaux de la ria du Nervion ont permis l'épanouissement d'une métallurgie différenciée (matériel de chemin de fer, machines diverses). Ce courant d'industrialisation a également induit, au sud du massif, le développement de Vitoria. Sur le versant français, des gisements de minerai de fer de grande qualité, sinon de grande abondance, ont contribué au développement de l'électrometallurgie ariégeoise.

En Catalogne, qui ne possède guère d'autres ressources naturelles que la potasse de Cardona, l'industrie s'est développée grâce à l'équipement hydraulique des petits cours d'eau catalans et des rivières pyrénéennes. Les vallées nord-sud du Massif Catalan (Llobregat, Besos) sont des rues d'usines. La tradition textile (coton) domine, mais bien d'autres branches s'y sont développées (ciment, acide sulfurique, engrais, automobile). En Aquitaine, c'est le gaz naturel qui a surtout permis une amorce d'industrialisation. Le gisement de Saint-Marcet, découvert en 1939, est aujourd'hui en voie d'épuisement. Celui de Lacq, découvert en 1951 produisait 7 milliards de m³ de gaz brut vers 1970. La production de soufre, qui en est issu, s'élevait à 1,77 million de tonnes/an. Le gaz fournit l'hydrogène nécessaire à l'industrie chimique (ammoniac, méthanol, éthylène) du complexe Mourenx-Lacq. Il est également utilisé comme combustible pour le chauffage des chaudières (fours métallurgiques, céramiques et chimiques).

La fonction de commerce, très intense au cours de l'histoire, des ports de Bayonne, mais surtout de Bordeaux, n'a pas induit de véritable industrialisation en profondeur de l'Aquitaine. C'est en des termes sévères que M. Penouil décrivait en 1970 la situation économique : "L'Aquitaine a dans le passé, très largement bénéficié de sa position face aux Amériques, face à l'Afrique, à proximité de l'Espagne". Aujourd'hui, cet avantage relatif paraît insuffisant s'il n'est pas complété par un effort intense de transformation des structures économiques, et en particulier par une politique d'industrialisation, de diversification des industries, de renforcement du tissu industriel régional. Si une telle politique n'est pas pratiquée, les avantages relatifs de la zone frontrière, atténués d'ailleurs par l'évolution technique des moyens de transport, risquent dans l'avenir de s'avérer insuffisants pour contribuer au maintien de la prospérité et de la croissance régionale (2).

(1) D. Derruau, "L'Europe", op. cit., p. 108

(2) M. Penouil, "L'Aquitaine, région frontrière", in : Cahiers de l'ISEA, n° 3-4 (1971), p. 772

2.5 L'épanouissement du tourisme

Les régions pyrénéennes renferment d'importantes ressources propices au développement du tourisme et du thermalisme. L'abondance des sources minérales et thermales de composition, de nature et de propriétés thérapeutiques très variées est un des traits caractéristiques des Pyrénées. Les sources sont situées dans des régions qui ont connu des manifestations volcaniques : Roussillon et Albères, et sur les formations hercyniennes de la zone axiale ou à leurs abords immédiats, particulièrement sur les failles. Les vertus du thermalisme pyrénéen ont déjà été reconnues à l'époque romaine. Elles furent redécouvertes au 17^e et 18^e siècle. Depuis, de nombreuses villes d'eaux se sont développées tout le long de la chaîne (Vernet, Amélie-les-Bains, Aix-les-Thermes, Capvern, Luchon, Cauterets, Eaux-Bonnes en France, Panticosa en Espagne). Dans l'ordre chronologique, le tourisme balnéaire s'est ensuite développé sur la côte atlantique et méditerranéenne aux deux extrémités de la chaîne (Biarritz, Saint-Jean-de-Luz, Collioure, Costa Brava). C'est surtout le tourisme de haute montagne et les sports d'hiver qui ont connu une croissance à la fois rapide et massive au cours des vingt dernières années, s'accompagnant de la création de nouvelles stations de sport d'hiver en site vierge.

Sur le versant français le Parc National des Pyrénées, créé en 1967, s'étend le long de la chaîne frontalière sur plus de 100 km entre la vallée de l'Aspe et le massif de Néouvielle, formant une bande de 47.300 ha, large de 2 à 12 km entre 1070 m et 3290 m au sommet du Vignemale. Sur le versant espagnol, le Parc National d'Aigües Tortes, entre les rivières Noguera de Tor et Noguera Pallaresa, recouvre une superficie de 105 km² et se situe entre 1500 et 3000 m. d'altitude. Le Parc National d'Ordesa, protégé depuis 1918, est également une réserve naturelle d'un attrait exceptionnel.

2.6 Elargissement du cadre d'étude

Si l'on prend en considération du côté français, le Grand Sud-Ouest (régions Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon) et du côté espagnol les régions du Pays-Basque, de Navarre, d'Aragon et de Catalogne, ces deux espaces ont les caractéristiques suivantes (1)

	Super- ficie	Popu- lation (1975)	Densité de popu- lation	Part de l'indus- trie dans l'activité totale (1975)	Estimation de la PIB/ par rapport à la moyen- ne natio- nale
régions françaises	114.100 km ²	6.608.000	58 h/km ²	31,8 %	79 %
régions espagnoles	97.300 km ²	9.527.000	98 h/km ²	47,9 %	125 %

(1) "Le Grand Sud-Ouest. Diagnostics pour l'avenir".
Documentation française 1979 p. 38

3. RELATIONS ECONOMIQUES ENTRE LA PENINSULE IBERIQUE ET LE RESTE DE L'EUROPE

Dans le volume d'échanges entre la Péninsule ibérique et le reste de l'Europe des Neuf, la part de l'Espagne est très largement dominante : la somme des importations et exportations entre l'Espagne et la CEE s'élevait à 8.976,2 millions de US \$ en 1975, tandis que ce volume n'atteignait que 2.514,2 millions de US \$ dans le cas du Portugal (1). Les échanges transitant par voie terrestre concernent principalement ceux ayant l'Espagne pour origine ou pour destination, tandis que la plus grande part des échanges entre la CEE et le Portugal s'effectue par voie maritime.

Les modalités des échanges économiques entre la CEE et l'Espagne sont actuellement régies par l'Accord préférentiel de 1970 qui a prévu une réduction progressive des tarifs douaniers et des mesures spéciales devant faciliter l'échange de produits agricoles (2). La CEE avait proposé en 1973 l'institution d'une zone de libre échange qui n'a pas pu être réalisée. Dans le cadre de son évolution politique, l'Espagne s'est trouvée en mesure de déposer en 1977 sa demande d'accession à la Communauté Européenne.

Les clauses de l'Accord préférentiel de 1970 sont assez favorables à l'Espagne. Elles lui procurent une grande part des avantages tarifaires de la CEE sans pour autant l'astreindre aux obligations communautaires. Les droits de douane CEE du tarif extérieur commun vis-à-vis de l'Espagne ont été diminués de 60 % en 3 ans (1970-1973) pour la plupart des produits industriels. Les droits de douane espagnols ont été abaissés de 25 % de 1970 à 1973 (3).

A l'entrée en France, les produits espagnols doivent acquitter un droit de douane moyen de 3,8 %. Les produits français à leur entrée en Espagne sont taxés en moyenne de 15,8 %. De plus, le tarif français est très homogène (75 % des taux inférieurs à 5 % en 1971) tandis que le tarif espagnol est hétérogène (la plupart des taux sont compris entre 15 et 25 %, certains allant même jusqu'à 35 et 55 %) (4).

Dans la situation actuelle, des soutiens importants sont accordés aux exportations espagnoles (remboursement forfaitaire aux exportateurs espagnols des taxes antérieures, rabais et ristournes consentis aux revendeurs, conditions privilégiées de paiement offertes aux acheteurs, institution de la carte d'exportateur, etc...). En plus des soutiens qui leur sont apportés, les prix à l'exportation de produits espagnols sont maintenus relativement bas par les industriels eux-mêmes, devant les contraintes du marché intérieur.

-
- (1) H. Hasenpflug, B. Kohler : 'Die Süd-Erweiterung der Europäischen Gemeinschaft. Wende oder Ende der Integration'. Hambourg. 1977. p. 292-297.
 - (2) H. von der Groeben : "Die Erweiterung der Europäischen Gemeinschaft durch Beitritt der Länder Griechenland, Spanien und Portugal". Baden-Baden. 1979. p. 16.
 - (3) 'L'élargissement de la CEE : l'impact de l'adhésion de l'Espagne sur certaines régions françaises, notamment ses régions frontalières continentales'. Première Note d'avancement des travaux. Institut d'économie régionale du Sud-Ouest. Bordeaux. 1978. p. 32.
 - (4) 'Midi-Pyrénées et le marché commun'. Dir. Guy Isaac. Centre de documentation et de recherche européenne. Université des sciences sociales de Toulouse. 1978. p. 110.

Parallèlement, la protection du marché intérieur espagnol reste élevée, non seulement en raison des tarifs douaniers, mais également en raison du contingentement. Alors que l'Espagne s'était engagée lors de l'Accord préférentiel de 1970 à accroître les contingents octroyés à la CEE chaque année, les taux d'accroissement ont été appliqués sur des contingents fixés en valeur et sont demeurés sans effet sur les volumes en raison de l'inflation et de la dépréciation monétaire (1).

Le commerce extérieur espagnol a connu un accroissement à un rythme relativement soutenu depuis 1968, bien que la balance commerciale soit caractérisée par un déficit quasi constant. Il en est de même pour les échanges avec l'Europe. Après la signature de l'Accord préférentiel de 1970, la place de la CEE s'est affirmée dans le commerce extérieur de l'Espagne. En 1968, 29,6 % des exportations étaient dirigées vers la CEE à six et 10,2 % vers le Royaume-Uni. En 1977, la proportion des exportations vers la CEE à neuf s'élevait à 46,3 %. Pour les importations, les chiffres étaient en 1968 de 34,3 % (CEE à six) et 7,9 % (Royaume-Uni) en 1977 de 33,9 % (CEE à neuf).

La diminution relative s'explique par la forte croissance du coût des importations de pétrole (2).

L'Accord de 1970 a produit un fort accroissement des échanges surtout au cours des trois années qui suivirent. Le rythme s'est toutefois ralenti à partir de 1974, en raison de la crise économique, de la lente restructuration de l'appareil productif espagnol et de l'augmentation des coûts.

(1) 'L'élargissement de la CEE'. Première Note d'avancement des travaux. op.cit. p. 39.

(2) 'L'élargissement de la CEE'. Note de synthèse sur le premier rapport intermédiaire. Institut d'économie régionale du Sud-Ouest. 1979. p. 5.

Répartition géographique du commerce extérieur espagnol en 1976
(en millions de US \$)

Partenaires commerciaux	Exportations espagnoles	Importations espagnoles	Déficit commercial
Monde	8.711,9	17.287,6	8.575,7
CEE	4.044,6	5.677,4	1.632,8
Allemagne	954,2	1.831	876,8
Belgique/Luxembourg	283,4	339,9	56,5
Pays-Bas	436,2	443,9	7,7
Royaume-Uni	628,5	766	137,5
Italie	365,7	809,9	444,2
France	1.266,6	1.362,9	96,3
Suède	107,3	302,8	195,5
Suisse	128,3	309,2	180,9

Les exportations espagnoles vers la CEE concernent surtout les produits agricoles et les biens de consommation. Elles sont d'une nature moins sophistiquée que la moyenne de l'ensemble des exportations espagnoles. Les exportations de biens d'équipement vers la CEE sont relativement moins importantes que vers le reste du monde, les principaux acheteurs européens étant la France et l'Italie. L'Espagne importe depuis la CEE surtout des biens intermédiaires (2/3 de ses importations totales) des biens d'équipement (3/5 de ses importations totales) et également des biens de consommation (presque les 2/3 des importations de ce secteur) (1).

A l'intérieur de la CEE, l'Espagne a deux grands partenaires commerciaux :

- l'Allemagne fédérale : 2.785 millions de US \$ d'échanges en 1976, avec un déficit commercial de 876 millions au détriment de l'Espagne
- la France : 2.629 millions de US \$ d'échanges en 1976. Alors que l'Espagne a accusé un déficit commercial avec la France jusqu'en 1976, la situation s'est inversée depuis. L'accroissement du déficit français concerne aussi bien les échanges agricoles (augmentation des ventes espagnoles de fruits, légumes frais et en conserve, régression des exportations françaises de lait et surtout de maïs) que les échanges industriels (en raison de la progression des liens de sous-traitance avec les filiales en Espagne de firmes industrielles françaises).

(1) J.A. Payno : "Characteristics of the Spanish economy and reasons for joining the EEC". Rapport présenté à la "Second Conference on Integration and unequal development : the implications of the second enlargement of the EEC". Madrid. Octobre 1979. p. 15.

4. STRUCTURE ECONOMIQUE DES REGIONS FRONTALIERES. ECHANGES ECONOMIQUES TRANSFRONTALIERS

4.1 Secteur agricole

Les régions pyrénéennes françaises ont une vocation agricole marquée. Si l'on ajoute à l'agriculture les activités secondaires et tertiaires qui y sont reliées, le complexe agricole occupe environ 30 % de l'emploi de ces régions (1). Entre 1968 et 1975 l'emploi dans l'agriculture et les industries agro-alimentaires a diminué de 29 % en Aquitaine, de 30 % en Midi-Pyrénées et de 18 % en Languedoc-Roussillon. La productivité à l'hectare (résultat brut d'exploitation) est plus faible dans les régions de l'Ouest (Aquitaine : 1.900 Fr/ha, Midi-Pyrénées : 1.600/ha, Languedoc-Roussillon : 2.200 Fr/ha).

L'Ouest des régions frontalières françaises est spécialisé dans les productions végétales et animales. Les produits méditerranéens (blé dur, riz, légumes, fruits, vin, fleurs, ovins, caprins) ne représentaient que 35 % de la production agricole de l'Aquitaine et 25 % de celle de Midi-Pyrénées en 1976. Leur proportion est toutefois en augmentation dans ces deux régions. Ils représentent par contre plus de 60 % de la production agricole du Languedoc-Roussillon.

Dans le secteur des industries agro-alimentaires, les régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon ont enregistré une légère augmentation de leurs effectifs entre 1968 et 1975, tandis que ceux de la région aquitaine diminuaient de 4,7 %. Les industries de la viande sont concentrées en Midi-Pyrénées et en Aquitaine, les fabriques de conserve sont surtout localisées en Aquitaine et Languedoc-Roussillon.

Dans les régions frontalières espagnoles (surtout à l'Est et à l'Ouest), l'agriculture occupe une part relativement moins déterminante que sur le versant français. La production agricole de la côte ouest est plutôt centrée sur l'élevage, celle de la côte est sur les produits méditerranéens (fruits et légumes), alors que dans l'Aragon c'est la production céréalière qui domine. Les exploitations agricoles du nord de l'Espagne sont en général de taille moyenne. En Catalogne, on trouve des minifundios spécialisés dans la production de fruits et légumes. Dans le cadre de la réforme agraire a été mis en place un vaste programme de remembrement et de création de nouvelles exploitations concernant la moitié nord du pays. La politique agricole espagnole s'applique également à promouvoir l'élevage (cheptel bovin et produits laitiers) afin d'augmenter son degré d'indépendance dans ces deux secteurs déficitaires. Ceci nécessite par ailleurs des importations plus importantes de maïs et de soja. Les industries agro-alimentaires sont encore faiblement développées en Espagne. Il s'agit pour la plupart de petites entreprises (conserves de fruits, légumes et poissons). Des firmes multinationales du secteur agro-alimentaire ont effectué des investissements dans le secteur du lait, des huileries, des aliments de bétail et des boissons non alcoolisées. Ces industries sont surtout représentées dans la province de Barcelone (2).

En ce qui concerne les échanges de produits agricoles avec l'Espagne, les régions frontalières françaises exportent des produits d'industries agro-alimentaires à concurrence de 70 % (lait, corps gras) et pour une valeur moindre, des produits bruts (maïs, jeunes bovins). Environ 60 % des ventes correspondantes sont effectuées à partir de l'Aquitaine. Les exportations espagnoles sont surtout des agrumes, des légumes frais et des conserves (3).

(1) L'élargissement de la CEE. "Première Note d'avancement des travaux. op.cit. p. 49.

(2) L'élargissement de la CEE. Note de synthèse. op.cit. p.33.

(3) ibidem p. 33.

4.2 Secteur industriel

Si la France apparaît de manière générale comme plus industrialisée que l'Espagne, l'image est exactement inversée au niveau des régions frontalières : le Sud-Ouest français est faiblement industrialisé (32 % de la population active) alors que c'est dans le nord de l'Espagne qu'est concentré l'essentiel de l'appareil de production industrielle (51 % de la population active).

Dans les régions frontalières françaises les activités industrielles sont regroupées en Gironde, à Pau, à Bayonne, Toulouse, Tarbes et Montpellier. Du côté espagnol, la Catalogne fournit 24 % de la production industrielle nationale et le Pays basque 13 %.

Une brève analyse au niveau de six branches industrielles montre la spécialisation des régions frontalières, ainsi que les courants d'échanges les plus importants :

Industries métallurgiques, mécaniques et électriques

Le secteur métallurgique et mécanique occupait 65.800 salariés dans le Sud-Ouest français en 1977. Il a connu une forte croissance en Midi-Pyrénées et plus encore dans le Languedoc-Roussillon où s'est développée la mécanique de précision induisant un fort courant d'échanges avec l'Espagne (42 % des ventes et 10 % des achats de cette région avec l'Espagne).

Le secteur électrique et électronique, du côté français, a connu un fort développement à la fin des années 60. Des relations avec l'Espagne se sont établies par le biais des firmes multinationales. Le secteur des industries mécaniques et électriques reste déficitaire pour l'Espagne. Il est composé d'un grand nombre de petites unités travaillant pour l'essentiel sous licence étrangère.

Industrie aéronautique

Elle est un des points forts de la production du Sud-Ouest français (15.000 emplois en Aquitaine, 14.000 en Midi-Pyrénées). Les échanges avec l'Espagne sont encore faibles et se limitent à l'importation de pièces détachées.

Chimie

Le secteur de la chimie, occupant 38.000 salariés dans les régions frontalières françaises, ayant été très prometteur au début des années 70, a néanmoins conservé une structure encore assez faible. Il n'en tient pas moins la première place dans les échanges régionaux avec l'Espagne. Du côté espagnol, la Catalogne fournit 34 % de la production nationale (complexe pétro-chimique de Tarragone) et le Pays basque 14 %. Une forte expansion a eu lieu dans les années récentes, surtout dans les activités de transformation, grâce à la pénétration du capital étranger. Des produits de base et intermédiaires continuent à être importés, notamment depuis la France.

Textile, habillement

C'est un secteur d'activité traditionnel du Sud-Ouest français (54.000 emplois en 1977) qui est fortement exposé à la concurrence internationale. Les industries de ce secteur occupent la première place dans les activités industrielles de l'Espagne, les 2/3 en sont concentrés en Catalogne.

Malgré un appareil de production vétuste et l'importation de matières premières (coton, laine, textiles synthétiques), ce secteur possède un fort taux d'exportation de produits de confection et de bonneterie vers l'Allemagne fédérale et la France.

Cuir et chaussures

Cette branche occupe 35.000 employés dans les régions frontalières françaises et est fortement exposée à la concurrence internationale (Italie et Espagne). L'Espagne importe des peaux (tannerie à Igualada en Catalogne) et exporte des produits finis (chaussures).

Bois, ameublement, papier

Le secteur du bois et de l'ameublement occupe 33.000 employés dans le Sud-Ouest français, celui des industries du papier 13.000. Bien que les usines de Tolosa fournissent plus du tiers et celles de Catalogne environ 22 % de la production espagnole de papier, des importations ont lieu dans ce secteur depuis la France. Les échanges pourraient être intensifiés dans le cadre d'une libéralisation tarifaire, étant donné que le secteur du papier bénéficie d'une assez forte protection en Espagne. L'Espagne importe du bois, mais exporte des meubles vers la France.

4.3 Echanges commerciaux des régions frontalières françaises avec l'Espagne

	Aquitaine		Midi-Pyrénées		Languedoc-Roussillon		Total Sud-Ouest	
	Imp.	Exp.	Imp.	Exp.	Imp.	Exp.	Imp.	Exp.
1970	133	240	69	127	311	62	513	429
1976	569	458	261	330	1304	160	2134	948
Coef.d'évolution	4,27	1,90	3,78	2,59	4,19	2,58	4,15	2,21

(Echanges commerciaux des régions du Sud-Ouest français avec l'Espagne, en millions de Francs)

Les échanges commerciaux des trois régions frontalières françaises avec l'Espagne montrent un solde constamment déficitaire depuis 1970. L'importance du déficit est quelque peu artificielle puisqu'il est dû en partie aux importations de fruits et légumes depuis l'Espagne qui transitent par la région Languedoc-Roussillon où elles sont comptabilisées. Néanmoins, ce déficit existe également dans la plupart des secteurs traditionnels de l'économie régionale (cuirs, bois, textile).

La dynamique des années 70 dans les échanges transpyrénéens peut être illustrée par l'exemple des échanges entre l'Aquitaine et l'Espagne. En 1970, M. Penouil les décrivait ainsi : "L'une des premières caractéristiques de ce trafic, en particulier par voie terrestre, est son déséquilibre très marqué. Aux importations, l'Aquitaine reçoit en effet pour 85.000 tonnes de produits environ, alors que les exportations avoisinent 670.000 tonnes.

Sur les 85.000 tonnes importées d'Espagne, plus de 26.000 tonnes sont constituées par des agrumes, environ 16.000 tonnes par des pyrites importées par la Gironde et 13.000 tonnes correspondent à des importations de pierres et sable réalisées par les Basses-Pyrénées. Si nous envisageons, d'autre part, les exportations de la région aquitaine, nous constatons que plus de la moitié du tonnage exporté est constitué par des ventes de maïs. Les autres exportations importantes sont liées à l'exploitation du gisement de Lacq, sous forme de produits dérivés du gaz, de soufre, et dans une moindre mesure, de produits chimiques émanant des Basses-Pyrénées. L'ensemble représente environ 120.000 à 125.000 tonnes, le dernier poste important étant constitué par les bois pour environ 40.000 tonnes. Le commerce entre l'Aquitaine et l'Espagne reste donc un commerce, pourrait-on dire, de zones sous-développées établissant des rapports entre elles" (1).

Entre 1970 et 1976, les importations de l'Aquitaine depuis l'Espagne, en valeur, ont été multipliées par 4,2 et dépassent en 1976 d'environ 100 millions de France ses exportations vers l'Espagne, qui dans la même période ont à peine doublé.

Il semble que dans la structure des échanges, les régions frontalières françaises exportent toujours vers l'Espagne des produits bruts (soufre, cuirs, bois) alors que l'Espagne exporte de plus en plus des produits finis à grande valeur ajoutée (appareils électro-ménagers, meubles, confection, chaussures, etc...) (2), valorisant donc en quelque sorte les produits des régions françaises. Ceci ne ferait que traduire la différence des taux d'industrialisation de part et d'autre de la frontière. Afin de tempérer cette évaluation, il faut noter que les exportations des régions françaises vers l'Espagne sont néanmoins relativement diversifiées (produits des industries agro-alimentaires, produits chimiques, machines et appareils mécaniques).

5. PERSPECTIVES D'EVOLUTION DES ECHANGES TRANSPYRENEENS SOUS L'EFFET DE L'ACCESSION DE L'ESPAGNE A LA COMMUNAUTE EUROPEENNE

Il semble indubitable que l'entrée de l'Espagne dans la CEE, et dans une mesure moindre celle du Portugal, auront des effets positifs sur le volume d'échanges transpyréneens. Une anticipation précise de ces changements nécessite des données économiques très désagrégées, difficilement disponibles. Ils dépendent par ailleurs de la durée de la période de transition et de l'adaptation réciproque des appareils de production.

Le présent chapitre se limitera donc à fournir quelques informations d'ordre général sur les facteurs économiques les plus à même d'être influencés par l'élargissement de la CEE ainsi que sur l'évolution des échanges susceptibles d'en résulter.

Il ne paraît pas inutile de rappeler tout d'abord quelques données sur l'économie espagnole et son évolution au cours des dernières décennies (3).

(1) M. Penouil : "L'Aquitaine, région frontière". Op. cit. p. 764.

(2) 'L'élargissement de la CEE' Première Note d'avancement des travaux.
Op. cit. p. 31.

(3) J.A. Payno : "Characteristics of the Spanish economy and reasons for joining the EEC". Op. cit. p. 3-17.

Jusqu'à la fin des années 50, la politique économique espagnole visait à réaliser l'autosuffisance par un processus de substitution aux importations. Les principaux investissements de l'époque concernèrent l'électricité, le gaz naturel, le pétrole, l'industrie mécanique et chimique, la construction et les textiles sans grande considération pour le marché extérieur. L'action gouvernementale était caractérisée par un degré élevé d'interventionnisme.

L'économie espagnole s'est ouverte aux importations à partir de 1959. Son appareil de production a connu à partir de cette date une importante transformation technologique. La plupart des mesures d'intervention directe ont été supprimées à l'exception des mesures de soutien à l'agriculture qui ont été renforcées et élargies.

Dans le courant des années 60 s'est développée l'action concertée en matière économique, qui, par le biais de subventions et d'exemptions fiscales, poussait les entreprises à atteindre des quotas de production dans une période donnée. Les objectifs étaient avant tout quantitatifs et ne correspondaient pas forcément à un accroissement de la compétitivité.

Le secteur bancaire a été très contrôlé jusqu'en 1976, date à laquelle il n'existait pratiquement pas de concurrence en raison des contraintes pesant sur la création de nouveaux établissements. La redistribution des bénéfices bancaires est toujours limitée, ce qui a favorisé une accumulation financière et permis indirectement d'agir sur la politique des entreprises.

Les réglementations gouvernementales contraignant les entreprises à ne pas réduire leur volume de main-d'oeuvre sont toujours en vigueur, ce qui provoque, surtout depuis 1965, une forte augmentation des coûts de production. En 1970, la production nationale espagnole connaissait des insuffisances notoires dans les biens intermédiaires, les matières premières et les biens d'équipement.

L'industrie espagnole est surtout orientée vers la consommation et connaît des lacunes importantes à la tête des filières de production. Les exportations à l'exception des produits agricoles, ont été traditionnellement une soupape d'échappement en cas de faiblesse du marché intérieur. Leur structure s'est toutefois fortement modifiée depuis 1970 dans le sens d'une plus grande sophistication et d'une composante technologique plus élevée.

En termes de relations économiques, l'entrée de l'Espagne dans la CEE se traduira par la suppression des dernières entraves tarifaires de la CEE maintenues dans l'Accord préférentiel de 1970, mais surtout par la suppression des mesures protectionnistes espagnoles qui sont beaucoup plus élevées. L'économie espagnole sera par ailleurs soumise au respect des règles du jeu communautaire (introduction de l'impôt sur la valeur ajoutée, respect des normes en matière de pollution industrielle, introduction de la politique agricole et de la politique régionale communautaires, etc...).

L'impact de l'élargissement dans le domaine agricole est le plus discuté en raison des inquiétudes qu'il éveille dans le sud de la France et en Italie mais également en raison des espoirs qu'il suscite dans les milieux agricoles espagnols, pour qui il s'agirait en fait de la récupération des marchés européens perdus lors de la création de la CEE. La question fondamentale est de savoir si l'adhésion de l'Espagne à la CEE va créer une nouvelle solidarité entre les régions agricoles du sud de l'Europe susceptible de faire évoluer la politique agricole communautaire dans le sens d'un soutien plus appuyé des productions méditerranéennes ou si, au contraire, elle créera un climat de complicité entre les producteurs espagnols et les consommateurs de l'Europe industrielle. Les potentialités de développement de l'agriculture espagnole semblent très importantes (côte méditerranéenne, Andalousie). Il faut donc s'attendre au développement d'un courant d'échanges à grande distance depuis

l'est et le sud de l'Espagne vers le nord-ouest de l'Europe. Cette intensification des exportations espagnoles affectera moins les régions frontalières françaises que les régions du sud-est. En sens inverse, il est fort possible que les entreprises agricoles espagnoles se consacrant à l'élevage et à la production de céréales (Galice, Corniche, Cantabrique, Meseta) soient affectées devant la concurrence des produits agricoles de l'Europe du Nord et du Centre (1). Ceci se traduirait par un courant d'échanges à grande distance dans le sens nord-sud. Les régions frontalières espagnoles pourraient être affectées par cette évolution.

Dans le domaine industriel, l'impact potentiel de l'accession de l'Espagne à la CEE est très variable selon les secteurs (2). Du côté espagnol des difficultés sont à attendre dans l'extraction de produits minéraux et leur transformation (pyrites, sel de potasse, matériaux réfractaires), dans l'industrie chimique (matières plastiques de base, engrais, fibres chimiques), dans certaines branches du textile (soie, fibres synthétiques), dans l'industrie sucrière et dans l'industrie du papier. D'autres secteurs paraissent au contraire devoir retirer des avantages des possibilités d'accès au marché européen. En particulier, certains produits minéraux (gypse), les produits de la métallurgie non ferreuse (aluminium, cuivre, zinc), les produits ferreux peu sophistiqués (fils, tôles et transformés), les appareils ménagers, l'automobile (dont la production est complètement contrôlée par les multinationales qui renforcent leur position à la veille de l'accession de l'Espagne à la CEE), certains produits textiles (confection, bonneterie), les produits des industries agro-alimentaires (conserves), d'autres biens de consommation (meubles). Dans le secteur de la sidérurgie, un plan de restructuration à l'horizon 1985 est en oeuvre, qui devrait permettre à l'Espagne de maintenir sa compétitivité au niveau européen.

De nombreux obstacles sont présents dans le secteur des industries mécaniques et électriques face à la concurrence européenne ; le plus sensible étant la dépendance technologique (les frais de licence s'élèvent à 1 % ou 2 % des revenus globaux, alors que les dépenses de recherche et développement n'excèdent pas 0,3 %), à laquelle s'ajoutent la faiblesse de structure des entreprises locales, les difficultés de financement et la présence de nombreuses filiales d'entreprises multinationales. L'accession de l'Espagne à la CEE s'accompagnera d'importations plus importantes de biens d'équipement depuis l'Europe industrielle.

L'origine, la destination et l'intensité des flux d'échanges trans-pyrénéens pouvant résulter de l'élargissement de la CEE paraissent plus diversifiés pour les produits industriels que pour les produits agricoles. Il semble évident qu'une part importante de ces flux aura pour origine ou pour destination les régions frontalières espagnoles déjà fortement industrialisées : la Catalogne et le Pays basque. Il semble probable que des flux s'intensifient entre ces deux régions et les autres régions de l'Europe industrielle (flux à longue distance). Ceci n'exclut pas que les flux transfrontaliers à courte distance soient susceptibles de connaître également un développement non négligeable, ne serait-ce que sous l'effet du plan décennal de développement du Grand Sud-Ouest français.

(1) J. Romero-Rodriguez : "The impact of full EEC membership on spanish agriculture. Some considerations." Rapport présenté à la "Second Conference on Integration and unequal development. The implications of the second enlargement of the EEC." Madrid, 1979.

(2) L.C. Croissier. 'Spanish industry and the EEC' Conférence de Madrid, 1979.

6. VOIES DE TRANSPORT ET DEVELOPPEMENT DES REGIONS PYRENEENNES

6.1 Problèmes et potentialités de développement dans les régions pyrénéennes

Les échanges entre la Péninsule ibérique et le reste de l'Europe se font presque exclusivement aux deux bouts de la chaîne des Pyrénées : au col du Perthus et sur l'axe Bayonne-San Sebastian.

Le trafic nord-sud de marchandises entre la France et l'Espagne se fait essentiellement par l'Aquitaine, à concurrence des 2/3 pour le total des échanges et de 51 % pour les seules marchandises en transit. Il porte principalement sur des produits industriels, et le transport par route est largement dominant. Le trafic sud-nord se partage à peu près également entre l'Aquitaine et le Languedoc-Roussillon. Alors que les entrées de produits industriels se font surtout à l'ouest (80 %), celles des produits agricoles se font essentiellement à l'est (77 %). La route domine du côté languedocien, mais le fer achemine encore près de la moitié des marchandises du côté aquitain (1).

Ces chiffres montrent que les courants d'échanges internationaux sont tout à fait périphériques aux régions pyrénéennes. Les parties centrales (surtout l'Aragon et Midi-Pyrénées) n'en bénéficient pratiquement pas. Le désenclavement de ces deux régions, tant par le biais de meilleurs raccordements aux réseaux nationaux que par celui du développement des voies d'échange transpyrénéennes est une condition préalable importante à leur développement.

L'intensification des échanges internationaux à grande distance prévisibles dans le cadre de l'élargissement de la Communauté Européenne et le plan décennal pour le sud-ouest rendent nécessaire la mise en place de conditions favorables à une répartition géographique plus équitable des potentialités de développement.

6.2 Les notions d'axe de développement

La combinaison de diverses infrastructures de transport peut exercer plusieurs fonctions dans le cadre de l'aménagement du territoire, en fonction de l'échelle géographique que l'on considère (2) :

- au niveau macro-spatial (national et international) il s'agit d'axes de liaison pour les personnes, marchandises et services.
- au niveau méso-spatial, la formation de pôles d'urbanisation le long des axes de communication favorise l'intégration économique régionale, l'allègement des grandes conurbations et la sauvegarde des espaces ouverts.
- au niveau local, les axes ont une fonction d'accessibilité et de desserte.

Dans les régions frontalières, longtemps isolées artificiellement par la présence d'une frontière nationale et de surcroît physiquement par un obstacle naturel, le développement de réseaux d'infrastructures transfrontalières peut avoir des effets très bénéfiques pour la mise en valeur des complémentarités économiques et pour l'élargissement des aires d'influence des centres urbains.

(1) L'élargissement de la CEE. Note de synthèse. Op.cit. p. 10.

(2) V. von Malchus 'Les grands axes de communication en Europe', Conseil de l'Europe. AS/Loc (28) 19, p. 41.

6.3 La situation et la carence des voies de communication transpyrénéennes

Les infrastructures de transport principales forment globalement un quadrilatère entourant les régions pyrénéennes :

- deux axes nord-sud (autoroute et voie ferrée) aux extrémités est et ouest de la chaîne pyrénéenne, assurant une fonction dominante pour les échanges internationaux à grande distance (marchandises, tourisme)
- deux axes est-ouest : liaison Bordeaux-Toulouse-Narbonne en cours de développement, axe de la vallée de l'Ebre en Espagne. Ces deux axes sont relativement éloignés de la chaîne pyrénéenne proprement dite. Ils sont doublés par deux axes secondaires longeant la chaîne. Au nord : l'axe Bayonne-Pau-Tarbes-Toulouse, au sud, l'axe : Pampelune, Jaca, Huesca. Lérida.

En dehors des deux autoroutes aux extrémités des Pyrénées, il existe 18 cols routiers entre la France et l'Espagne : 8 au Pays basque et en Navarre, 7 en Catalogne et 3 en Aragon. Pour la plupart d'entre eux, le trafic est de type touristique ou de desserte locale et a une fonction commerciale très réduite (1).

Les négociations franco-espagnoles ont abouti au choix de six itinéraires principaux devant être améliorés :

1. Liaison Pau-Saragosse par le Col du Somport
2. Liaison Toulouse-Saragosse/Lérida par Pont de Rey
3. Liaison Toulouse-Barcelone par Puigcerda
4. Liaison Perpignan-Barcelone par la Junquera/Perthus
5. Liaison Bordeaux-San Sebastian par Béhobie
6. Liaison Bordeaux-Pampelune par Dancharinéa

Les trois derniers itinéraires ne présentent pas de grandes difficultés, mais les premiers présentent des problèmes de tracé et, en raison de l'attitude, des problèmes d'enneigement fréquents (2).

Entre le Somport et Puigcerda, les itinéraires secondaires sont :

- le col du Pourtalet (1792 m)
- le Portillon en Val d'Aran (1320 m)
- la liaison Bielsa-Aragouet par le tunnel de Bielsa terminé en 1977.

Du côté espagnol, des difficultés persistent pour la traversée de la zone subpyrénéenne à Puerto de Monrepos, Paso del Noguera Ribargorzana, Colladas de Tosas, Sierra del Cadi.

En conclusion, en ce qui concerne les liaisons routières transpyrénéennes, l'état actuel est encore très déficient, si l'on excepte les deux grandes liaisons aux extrémités de la chaîne. Du côté français, la modernisation récente du réseau routier de montagne avait surtout pour but de faciliter l'accès des

(1) 'Les voies pyrénéennes' Colloque de la Fédération routière internationale sur les routes alpines et pyrénéennes. p. 3.

(2) J. Hernando Cogolor : 'Liaison entre l'Europe et l'Afrique à travers l'Espagne' Quatrième Conférence routière africaine - Nairobi - Janvier 1980. p. 5.

centres touristiques d'hiver, beaucoup plus que d'améliorer les liaisons transfrontalières dans la partie centrale (1). Du côté espagnol, un certain nombre de programmes de modernisation et d'amélioration des itinéraires principaux ont été mis en oeuvre :

- Itinéraire Pau-Saragosse : tronçon Somport-Huesca (179 km)
- Itinéraire Toulouse-Barcelone : tronçon Granollers-Puigcerda (168 km)
- Itinéraire Toulouse-Saragosse : différents tronçons dans la zone Noguera et Barbastro.

Dans le secteur des transports ferroviaires, quatre lignes de chemin de fer existent entre la France et l'Espagne :

- sur la côte méditerranéenne, la ligne Port-Bou/Cerbère
- sur la côte atlantique, la ligne Irun/Hendaye
- sur la ligne Puigcerda-la Tour de Carol par le Col du Puymorens (Point culminant : 1563 m)
- la ligne Pau-Canfranc-Saragosse, fermée depuis 1970 après l'écroulement d'un pont dans la vallée de l'Aspe. L'Etat français et l'Etat espagnol sont liés par une convention pour l'exploitation de cette ligne. La position française invoque le manque de rentabilité économique de la ligne, tandis que le gouvernement espagnol s'appuie sur les accords internationaux qui prévoient que toute négociation sur la fermeture de la ligne ne peut être entreprise qu'en période de fonctionnement de cette dernière (2).

Le trafic est tout naturellement concentré sur les deux voies ferrées côtières. Hendaye possède une gare internationale. Une nouvelle gare est projetée à Figueras en Catalogne. La partie centrale des Pyrénées est donc particulièrement sous-équipée en liaisons ferroviaires transfrontalières, surtout depuis la fermeture de la ligne Pau-Canfranc-Saragosse.

6.4 Projets et propositions d'amélioration des liaisons transfrontalières pyrénéennes

Au niveau international, les liaisons entre la Péninsule ibérique et le reste de l'Europe ont déjà fait l'objet de différentes propositions.

Ainsi dans le Réseau 'E' des grandes artères du trafic international figurent les liaisons suivantes :

- Route à grand trafic : Paris-Bordeaux-Bayonne-Burgos-Madrid-Gibraltar
- Routes parallèles et routes de liaison :
 - . Bayonne-Tarbes-Toulouse-Narbonne
 - . Montpellier-Barcelone-Gibraltar
 - . Barcelone-Saragosse-Madrid-Lisbonne
 - . Somport-Canfranc-Jaca-Huesca-Saragosse.

Ce réseau favorise les voies périphériques aux Pyrénées, si l'on excepte la dernière liaison mentionnée, rajoutée récemment par l'administration espagnole.

(1) J. Buy. 'L'Europe du Sud-Ouest et le Réseau européen des grands axes de communication'. Document provisoire. Conseil de l'Europe. 1979. p. 13.

(2) J. Buy. 'L'Europe du Sud-Ouest et le Réseau européen des grands axes de communication'. Op.cit. p. 15.

- de promouvoir la liaison dite 'Centre-Europe-Atlantique par autoroute ou voie rapide qui permettrait de relier directement et sans passer par Paris la côte atlantique et le sud-ouest européen au réseau autoroutier du centre de l'Europe
- de promouvoir la voie européenne nord-est/sud-ouest qui compléterait la précédente en assurant l'indispensable pénétration nord-est/sud-ouest du Massif Central par Clermont-Ferrand vers Toulouse et vers Brive en direction des Pyrénées et de Madrid
- de promouvoir une liaison ferroviaire rapide TEE Bâle-Bordeaux-Madrid, mettant en communication directe le sud-ouest français et l'ouest de la Péninsule ibérique avec la moitié sud de l'Allemagne, la Suisse et l'Autriche (1).

Ces propositions tendent à montrer que, dans une optique européenne, la traversée des Pyrénées par la partie centrale et celle du Massif Central sont des problèmes étroitement liés. Il s'agit en fait de deux obstacles montagneux sur une grande transversale européenne nord-est/sud-ouest.

Il apparaît par ailleurs important de prendre en considération la prolongation de cet axe vers le sud, qui représente une liaison importante entre l'Europe et l'Afrique du Nord et occidentale. Bien que la Fédération routière internationale ait retenu comme prioritaire la liaison Couloir rhénan - Yougoslavie, Turquie, Afrique par la Corne est, la nécessité d'une liaison avec l'Afrique de l'Ouest par l'Europe, le Maroc, le Sénégal est évidente. En 1977, l'Afrique a exporté en direction de l'Europe occidentale une quantité de marchandises représentant une valeur de 25.450 millions de US \$ et ses importations ont représenté 29.480 millions de dollars. Une croissance importante de ce courant d'échange est prévisible, ce qui justifie amplement la prise en considération d'une liaison Europe-Afrique par l'ouest. Une commission d'étude hispano-marocaine a d'ailleurs été mise en place pour favoriser la création d'une liaison permanente (pont ou tunnel) dans le Détroit de Gibraltar. L'intensification des échanges Europe-Afrique n'est donc pas sans rapport avec la traversée des Pyrénées. Il importe dès à présent de prévoir la décongestion des axes principaux (4/5 du trafic routier poids lourds passent actuellement par l'est ou par l'ouest), de favoriser le développement d'axes secondaires, qui de surcroît, peuvent induire le développement de régions économiquement faibles.

D'ores et déjà un certain nombre de propositions sont formulées pour l'amélioration des liaisons transpyrénéennes.

En ce qui concerne les 6 axes principaux décrits précédemment un certain nombre de tunnels sont programmés du côté espagnol :

- sur l'itinéraire Toulouse-Barcelone :
 - Tunnel de Tossa sur la route n° 152 de Barcelone à Puigcerda
 - Tunnel del Cadi : liaison entre le col frontalier de Puigcerda et la route de Berga à Barcelone
- sur l'itinéraire Pau-Saragosse :
 - Tunnel de Monrepos sur la route C 136 de Huesca à Sabiñanigo qui rejoint les cols du Somport et Pourtalet.

(1) Cf. Avis n° 19 (1974) de la CPLRE.

A plus long terme, il est envisagé du côté espagnol la création d'une voie subpyrénéenne de Figueras en Catalogne à Pampelune par Olot, Puigcerda, Seo de Urgel, Pont de Suert, Boltana, Sabiñanigo, Jaca. Elle servirait de distributeur général de trafic, particulièrement entre les voies transpyrénéennes secondaires. Par ailleurs, un accès direct de Barcelone au Val d'Aran est envisagé (1).

Du côté français, un projet de route Toulouse-Lérida par Saint-Girons et le projet de tunnel de Salau (1300 m) a été proposé par la région Midi-Pyrénées en 1975. Les responsables de la Province de Lérida ont manifesté leur intérêt pour ce projet, qui avait le très grand avantage d'être un passage à relativement basse altitude (2).

La réalisation de ces projets et la mise en oeuvre d'un plan général d'amélioration des liaisons transpyrénéennes nécessitent la reconnaissance prioritaire de tels programmes au plus haut niveau, tout autant que la concertation interrégionale transfrontalière.

7. LES EXIGENCES DE LA COOPERATION TRANSFRONTALIERE

L'intensification prévisible des échanges à travers les Pyrénées, l'importance des aménagements touristiques, la nécessaire revitalisation économique de régions de montagne en voie de dépeuplement, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine naturel, historique et culturel vont rendre indispensable un renforcement de la coopération transfrontalière. Celle-ci est envisageable à plusieurs niveaux, en fonction de la nature des problèmes à traiter.

7.1 Coopération transfrontalière au niveau national

Celle-ci est assurée par la "Commission frontalière interétatique des Pyrénées". Son objectif général est d'harmoniser le développement des intérêts communs dans la région frontalière, de chercher à résoudre les problèmes techniques, économiques et politiques se posant dans cette région.

La Commission plénière se réunit tous les deux ans, alternativement en France et en Espagne. Sa fonction est de coordonner le travail des sous-commissions spécialisées et des groupes de travail et de résoudre, au niveau gouvernemental, toutes les questions relevant de sa compétence. Les chefs de délégation et le secrétariat de la Commission sont issus des ministères des Affaires étrangères. Les différents ministères techniques y sont représentés et peuvent désigner des experts pour les assister. Entre les réunions de la Commission plénière ont lieu des réunions des sous-commissions et groupes de travail qui lui soumettent les résultats de leurs travaux.

Les sujets abordés par la Commission plénière concernent :

- les problèmes frontaliers proprement dits : démarcation de la frontière, postes de douane et de police, assistance mutuelle
- les problèmes d'infrastructure : routes, voies ferrées, téléphone, aérodromes, etc...

(1) 'Los enlaces pirenaicos' Coloquio IRF sobre tuneles de carreteras alpinos y pirenaicos. Op.cit. p. 3.7.

(2) J. Buy. 'L'Europe du Sud-Ouest et le réseau européen des grands axes de communication'. Op.cit. p. 16.

- les problèmes des cours d'eau internationaux : plages, pêche, îles, travaux hydrauliques, etc...
- les mesures de conservation de la nature : accords sur les parcs nationaux, sur la chasse et la pêche, études globales sur les Pyrénées
- la coordination de la coopération transfrontalière régionale : chambres de commerce et d'agriculture, COPEF (1), réunions concernant les droits locaux de pâturages, etc...

Les sous-commissions et groupes de travail sont chargés de problèmes tels que :

- l'ouverture de nouvelles voies routières
- la construction de ponts
- l'exploitation de chutes d'eau et barrages sur les rivières transfrontalières pour la production de courant électrique
- l'étude des problèmes agricoles.

L'examen des résultats obtenus par les commissions frontalières interétatiques en Europe montre d'une façon générale que, si celles-ci peuvent s'avérer efficaces dans la résolution de graves problèmes ou la mise en oeuvre de grands projets, elles se révèlent d'une efficacité plus réduite dans la gestion de l'aménagement local et régional quotidien. Il en est particulièrement ainsi lorsque ces commissions n'associent pas suffisamment à leurs travaux les responsables locaux et régionaux. Par ailleurs, la dispersion des compétences dans les sous-commissions et le manque d'une sous-commission responsable des problèmes de l'aménagement du territoire réduit les chances d'un aménagement transfrontalier homogène et intégré. Enfin, l'intervention des ministères des Affaires étrangères dans la résolution de problèmes pratiques et concrets de l'aménagement du territoire peut s'avérer source de délais et de lenteur administrative.

7.2 Coopération transfrontalière au niveau régional et local

Dans les régions pyrénéennes, la coopération transfrontalière au niveau régional est surtout le fait des chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture. Celles-ci coopèrent au niveau transfrontalier dans le cadre de la Conférence permanente des Chambres de commerce et d'industrie et de navigation du sud-ouest de la France et du nord et de l'est de l'Espagne (COPEF). La coopération transfrontalière entre les responsables ou administrations régionales et locales est encore peu développée.

Au niveau européen, les exemples de coopération transfrontalière interrégionale ou intercommunale sont nombreux et certains montrent une grande efficacité, tels l'Euregio à la frontière des Pays-Bas et de l'Allemagne fédérale. Les structures de ces organismes sont diverses. Il s'agit en général de deux institutions de droit privé (associations déclarées) qui regroupent de part et d'autre de la frontière des collectivités locales et régionales, des chambres de commerce et d'industrie, etc... Chacune a un conseil élu. Dans certains cas, il peut s'agir d'un seul organisme transfrontalier avec un conseil unique.

(1) COPEF = Conférence permanente des Chambres de commerce et d'industrie franco-espagnole.

Le travail de ces associations transfrontalières est en général efficace au niveau de l'étude des problèmes et de la préparation des décisions. De nombreux obstacles persistent encore dans la mise en oeuvre des décisions communes. Ils sont de nature diverse. Les collectivités locales ou régionales ne peuvent engager leur responsabilité juridique ou financière vis-à-vis d'une administration étrangère qu'avec une autorisation explicite de l'Etat. Par ailleurs, les projets transfrontaliers décidés en commun, nécessitent pour leur réalisation des crédits dont les collectivités locales et régionales ne disposent pas. Afin de pallier un certain nombre de ces obstacles, une Convention Cadre a été mise en place par les pays membres du Conseil de l'Europe. Celle-ci donne la possibilité à deux Etats ayant une frontière commune de signer une convention définissant les limites dans lesquelles les collectivités locales et régionales peuvent engager mutuellement leur responsabilité au niveau transfrontalier. Les collectivités locales et régionales peuvent alors à leur tour, dans le respect de la convention interétatique, signer des conventions de coopération sans avoir chaque fois à solliciter une autorisation spéciale.

Par ailleurs, la Conférence européenne des régions frontalières offre une plate-forme d'échange et d'information sur les structures et les résultats de la coopération transfrontalière interrégionale dans les diverses régions d'Europe. Son Comité scientifique et son Comité parlementaire lui fournissent l'appui nécessaire pour l'étude et la résolution politique des problèmes identifiés.

7.3 Un exemple de coopération transfrontalière réussie : la question commune des eaux de l'enclave de Llivia

Cet exemple est relaté par H. Smets de la Direction de l'Environnement de l'OCDE (1).

L'enclave espagnole de Llivia, en Cerdagne, résulte du Traité des Pyrénées de 1659. Elle est arrosée par plusieurs rivières et canaux venant de France. Au début des années 70, des captations d'eau sur la rivière Err furent décidées unilatéralement du côté français. Ils avaient pour effet de réduire son débit à son arrivée dans Llivia.

Le problème de l'Err s'est déroulé en deux étapes. La première est caractérisée par une action unilatérale du côté français et la seconde par la recherche en commun entre les autorités locales d'une solution protectrice des intérêts respectifs. La solution adoptée est qu'en contrepartie des captations d'eaux françaises, le syndicat intercommunal français s'engage à restituer une quantité égale d'eau par transfert de la vallée du Sègre dans l'Err en amont de Llivia au moyen de la construction d'un canal entre les deux rivières. Un délégué du gouvernement espagnol pourra inspecter avec un délégué français à tout moment les installations de captation et de restitution et les appareils de mesure situés en territoire français. Les désaccords relatifs aux transferts de restitution et à l'évaluation des dommages par manque de restitution seront soumis à une commission mixte.

H. Smets dénote le caractère très progressiste de la solution retenue :

- respects des droits acquis (Traité des Limités de 1868)
- principe pollueur-payeur (tous les coûts additionnels sont à la charge du syndicat intercommunal français)
- responsabilité quasi objective du syndicat

(1) H. Smets : "La gestion commune des eaux de l'enclave de Llivia dans les Pyrénées franco-espagnoles" dans : 'La protection de l'environnement dans les régions frontalières'. OCDE. 1979. p. 321-331.

- liaison organique des réseaux d'eau potable des deux pays
- inspection et surveillance en territoire étranger
- désignation d'un organe mixte d'arbitrage spécialisé.

Il s'agit là, selon H. Smets, d'un exemple à méditer : "la gestion commune des eaux de l'Enclave de Llivia montre que la solution des problèmes sur place entre collectivités directement concernées a permis d'éviter de nombreux problèmes et de dégager des solutions particulières adaptées aux divers besoins. Les solutions ont été préparées en coopération avec les services officiels techniques ou politiques des deux pays et en consultation étroite entre toutes les parties intéressées. Les pratiques cerdanes de gestion collective d'ouvrages d'intérêt général et d'utilisation collective de ressources naturelles qui datent du Moyen-Age constituent aujourd'hui encore un modèle de tradition démocratique et de participation qui pourrait utilement servir de source d'inspiration dans d'autres régions frontalières".

8. PROPOSITIONS POUR UN PROGRAMME DE TRAVAIL ET D'ETUDES SUR LE DEVELOPPEMENT DES REGIONS PYRENEENNES

Toute coopération transfrontalière doit débiter par une connaissance approfondie et homogène de l'espace transfrontalier. Nous proposons donc ici des lignes directrices de réflexion et de travail qui pourraient servir de programme à une équipe d'étude franco-espagnole pyrénéenne qu'il paraît indispensable de constituer.

8.1 Activités économiques

Développement des régions subpyrénéennes

Les régions subpyrénéennes accusent un retard certain dans leur développement économique et surtout industriel, particulièrement dans la partie centrale de la chaîne. Des stratégies de reconversion et d'adaptation à la concurrence internationale doivent être définies. Il paraît particulièrement important d'étudier comment l'intensification prévisible des échanges transpyrénéens à grande distance peut être mise à profit pour le développement des régions subpyrénéennes. De plus, le développement des liens interindustriels transfrontaliers doit être recherché.

Maintien d'activités économiques adaptées aux régions de montagne

Revitalisation de l'artisanat - L'artisanat est une des activités économiques traditionnelles des régions de montagne. Sa revitalisation peut contribuer à maintenir, voire à développer le potentiel économique des régions de moyenne montagne.

Tourisme

Le tourisme est devenu une des activités économiques majeures des régions de montagne. Néanmoins, l'impact économique du tourisme peut prendre des formes très diverses. Il importe de développer des formes d'accueil touristique bénéficiant en premier lieu à l'économie locale. Celui-ci peut en outre, par un apport saisonnier de ressources, permettre de soutenir parallèlement d'autres activités économiques moins florissantes (par exemple l'agriculture). Des stratégies de développement touristique doivent être définies qui tiennent compte des intérêts locaux.

Agriculture

L'agriculture de montagne et l'élevage ont fortement régressé en raison de leur faible productivité. Ce sont des activités qui sont néanmoins nécessaires à l'entretien des paysages et au maintien des systèmes écologiques montagnards. Leur persistance peut être assurée par la recherche d'activités combinées avec l'artisanat et le tourisme.

8.2 Mise en valeur du patrimoine naturel et protection écologique

Le patrimoine naturel des Pyrénées est d'une importance considérable. Les diverses fonctions assurées par ce patrimoine naturel (maintien d'une flore et d'une faune exceptionnelles, château d'eau pour de vastes régions subpyrénéennes, récréation et tourisme, etc...) doivent être maintenues en équilibre. Il paraît important de procéder à un inventaire transfrontalier de ce patrimoine naturel. Il est également nécessaire d'établir un bilan des atteintes perpétrées jusqu'à l'heure actuelle contre l'environnement.

Des actions concertées au niveau pyrénéen dans ce domaine peuvent aboutir à la définition de parcs naturels transfrontaliers, à la préparation d'une documentation écologique nécessaire pour les décisions en matière de développement infrastructurel et de grands travaux d'équipement.

8.3 Infrastructures de transport transpyrénéennes

Les infrastructures de transport transpyrénéennes doivent être améliorées. Plusieurs alternatives sont envisageables. Il sera nécessaire d'étayer les choix par des analyses coûts/avantages, faisant particulièrement ressortir les effets à long terme en matière d'induction économique, de coûts énergétiques du transport, d'impact sur l'environnement, etc...

8.4 Mise en oeuvre de décisions communes au niveau transfrontalier

La mise en oeuvre de décisions communes d'aménagement dans un contexte transfrontalier est toujours une tâche délicate. Elle nécessite non seulement une connaissance approfondie des mécanismes de négociation et de coopération existants ou envisageables, mais également des structures de décision et de mise en oeuvre dans chaque contexte national aux différents niveaux administratifs. Il en résulte que, parallèlement à la préparation de décisions d'aménagement, les conditions potentielles de leur mise en oeuvre doivent être soigneusement étudiées.

A N N E X E

LISTE DES ETUDES PUBLIEES DANS LA SERIE
"AMENAGEMENT DU TERRITOIRE EUROPEEN"
1976-1980

Etude n°

1. La Coordination des Schémas d'Aménagement des Régions Frontalières
- Etude de cas,
préparée par Martine ARNOLD
2. Théories et Méthodes de la Recherche Prospective,
préparée par Claude LACOUR et Colette DURAND
3. Eléments d'un Schéma d'Aménagement du Territoire Européen
- Etude pilote,
préparée par Prof. Klaus R. KUNZMANN
4. Conciliation de l'Aménagement du Territoire et de la
Planification des Transports dans la politique Européenne,
préparée par M. ROTACH
5. Terminologie de l'Aménagement du Territoire - Etude pilote,
préparée par J.S. WOODFORD
6. Possibilités d'utilisation de la Cartographie Automatique,
préparée par Dr. H. BERNATH
7. Objectifs de l'Aménagement du Territoire en Europe,
préparée par ERIPLAN
8. Harmonisation des Plans d'Aménagement du Territoire
au Niveau Transfrontalier,
préparée par Dr. V. von MALCHUS
9. Le Renouveau des centres urbains en Europe,
préparée par Graeme SHANKLAND
10. Les effets d'un accroissement du secteur tertiaire dans les
centres urbains et des politiques visant à le limiter,
préparée par le Professeur N. LICHFIELD
11. L'Aménagement du territoire et la recherche prospective
en Europe
(Rapport du Séminaire, 28-29 novembre 1977)
12. Les effets sur la planification urbaine et régionale de la
modification, intervenant dans les structures et
mouvements démographiques,
préparée par M. DREWE
13. Les effets des transports sur l'aménagement du
territoire en Europe
(Rapport du Séminaire, 21-23 novembre 1977)
14. La place des techniques et des projections à long terme
dans la définition d'une politique de l'aménagement du
territoire européen,
préparée par Hugues de JOUVENEL

15. Axes de communications et développement régional équilibré,
préparée par E. JUILLARD
16. Réflexions prospectives sur les déséquilibres régionaux urbains,
préparée par J. ROBERT
17. Les possibilités d'utilisation de la cartographie
automatique en Aménagement du Territoire,
préparée par S. RIMBERT
18. La place des régions périphériques dans une
conception européenne d'aménagement du territoire,
préparée par G. PIERRET
19. Glossaire de la terminologie d'aménagement du territoire,
préparée par RESEAU (M. ERNECQ)
20. La fonction des régions alpines dans l'aménagement
du territoire en Europe,
préparée par W. DANZ
21. Fourniture et production d'énergie dans les régions
frontalières des états du Conseil de l'Europe,
préparée par le Prof. Jul DIEDERICH
22. Développement régional équilibré,
préparée par M. AHRENS (en préparation)
23. Définition et mesure des facteurs causant l'expansion
urbaine et de leur interdépendance,
préparée par Prof. A. CUZZER
24. La rénovation en cours des villes européennes,
préparée par G. SHANKLAND
25. L'impact des transformations économiques internationales
sur l'évolution des régions d'Europe,
préparée par A. ROBERT-MULLER et J. ROBERT
26. Contribution de l'analyse de systèmes à la prospective
et à l'aménagement du territoire,
préparée par Bruno GRASSETTI (en préparation)
27. Contribution à une reconnaissance géo-économique de l'Europe seconde,
préparée par Jacques BUY
28. Tendances du développement démographique et de l'emploi (1974 à 1990)
dans les pays de la Conférence Européenne des Ministres responsables
de l'Aménagement du Territoire,
préparée par PROGNOSES
29. La rénovation de l'Europe rurale,
préparée par Graham MOSS
30. Définition et mesure des facteurs causant
l'expansion urbaine et de leur interdépendance
préparée par Aldo CUZZER et Paolo AVARELLO